CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine)

Je soussigné, RENAULT TRUCKS SAS - 99 Route de LYON 69802 SAINT PRIEST- constructeur, certifie que le véhicule livré :

(1) en châssis-cabine : **(voir notas)**
(2) dénomination

D.1	Marque	RENAULT
D.2	Type Variante Versions*	47BCA4 CC 33
D.3	Dénomination commerciale	MIDLUM
E	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1)	*VF647BCA000002832*
F.1	Masse en charge maximale techniquement admissible (PTAC) (kg)	16000
F.2	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	16000
F3	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	19500
J	Catégorie internationale	N3G
J.1	Genre national*	CAM
K	Numéro de la réception par type	L-0237-02-04
P.1	Cylindrée (cm^3)	6174
P.2	Puissance nette maxi (kW)	158
P.3	Source d'énergie	gazole
P.6	Puissance administrative (CV)	17 CV
S.1	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)*	003
U.1	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))*	086 (LATERALE (L))
U.2	Régime de rotation du moteur lui correspondant(tours par mn^{-1})*	1800
V.9	Classe environnementale	8877*0127A

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus;
- sort de nos usines (magasins) le :
- pour être livré à :
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 27/07/2006

Gérard ARMANET
Responsable pôle Order Management
RENAULT TRUCKS SAS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

NOTA 1 : Pour obtenir l'immatriculation dans le genre CAM du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le Procès-Verbal de Réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la Réception des véhicules automobiles.
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès verbal de réception à titre isolé.

NOTA 2 : Pour obtenir l'immatriculation dans le genre VASP (sauf BOM) du véhicule désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le Procès-Verbal de Réception du type et :
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire ;
- soit un procès verbal de réception à titre isolé

NOTA 3 : Ce véhicule est apte à circuler en engin de service hivernal dans les conditions ci-après :
PTAC : 18000 kg
PTRA : 21500 kg
Maxi sur essieu 1 : 6270 kg
Maxi sur essieu 2 : 12200 kg
Il devra subir une réception à titre isolé par le Service en charge des réceptions avant son immatriculation.